

Arrêté du 14 avril 2022

Portant nomination d'un fonctionnaire en qualité de régisseur d'avances et de recettes auprès de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse du Limousin

NOR : JUSF2211813A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2008 portant nomination de fonctionnaires auprès des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 19 août 2011 portant modification de l'arrêté du 10 décembre 2003 portant institution de régies d'avances et de recettes auprès des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 14 janvier 2021 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à créer des régies d'avances et de recettes auprès des services déconcentrés de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Considérant le courrier du 14 avril 2022 de Madame Caroline GRACIAL, valant acceptation du poste de régisseuse d'avances et de recettes, et de l'avis favorable datant du 11 mars 2022 de Madame Isabelle GODARD, directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse du Limousin ;

Vu l'agrément du comptable public assignataire ;

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Caroline GRACIAL est nommée, à compter du 01 mai 2022, régisseuse d'avances et de recettes auprès de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse du Limousin en remplacement de Madame GUIRA BOYER actuellement régisseuse intérimaire.

Article 2

Compte tenu du montant de l'avance fixé à 12 000 €, le montant du cautionnement imposé à Madame Caroline GRACIAL est fixé à 1 220 €.

Article 3

La directrice de la protection judiciaire de la jeunesse et le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse Sud-Ouest sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin *officiel* du ministère de la justice.

Fait le

15 AVR. 2022

Adjoint au chef du bureau de la synthèse

Vincent BOUZRAR